



# HANDICAP

## LES CEMÉA, ET LE HANDICAP

Les CEMÉA organisent leur action auprès des personnes en situation de handicap autour de plusieurs valeurs :

- L'association des personnes concernées dans l'organisation et la mise en œuvre des services qui leur sont dédiés,
- L'empouvoirement (ou empowerment) des personnes en situation de handicap dans la gestion de leur vie,
- La prise en compte, l'adaptation et l'accueil dans la société des personnes à potentiels différents.

A ce titre, en intervenant auprès des équipes de professionnels et des personnes en situation de handicap, nous avons pu :

- Accompagner et former à la mise en œuvre de pratiques favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des personnes.
- Accompagner des collectifs d'auto-représentation.
- Accompagner des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM).

### À SAVOIR

L'ensemble des contenus de formations proposées dans ce catalogue est adaptable aux structures et aux établissements aux dates souhaitées.



**HANDICAP**

**DURÉE**

SESSION DE 3 JOURS  
(21 HEURES)

**DATES/LIEU**

26 AU 28 SEPT. 2022  
25 AU 27 SEPT. 2023

**NANTES (44)**

> POSSIBLE À  
LA DEMANDE (INTRA)

**TARIF**

600 €

**CONTACTS**

accueil-pole-social@cemea-  
pdll.org  
02 51 86 02 64

## FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR ET L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

SOUTENIR ET DÉVELOPPER L'EXPRESSION DES CHOIX DES PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES DANS LES INSTITUTIONS OU SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

Les pratiques sont passées d'une logique de placement des individus (loi de 1975) à une logique de projet associant l'usager (cf. loi de 2002 ou le « projet de vie » dans la loi de 2005) cette évolution pose la question de l'autodétermination, du pouvoir d'agir, de la citoyenneté, des droits des personnes : comment permettre aux personnes de se déterminer sur leur vie (argent, vie quotidienne, vacances...) et aussi d'agir sur la vie du collectif.

**OBJECTIFS**

- Renforcer et soutenir les compétences des personnes en situation de handicap à choisir et à exprimer ses choix.
- Aménager les contextes organisationnels et institutionnels pour favoriser l'autodétermination et le pouvoir d'agir.
- Sensibiliser l'entourage des personnes en situation de handicap (parents, famille, école, travail,...) à l'autodétermination et au pouvoir d'agir.
- Identifier les modalités d'accompagnement professionnel qui facilitent l'autodétermination et le pouvoir d'agir.

**CONTENUS**

- L'autodétermination comme une compétence à apprendre et à exercer, contextualisée à un environnement selon l'approche des sciences de l'éducation et comme une expression du psychisme du sujet prise entre le désir et le réel selon l'approche de la clinique psychanalytique.
- Mesurer les limites du concept dans son impact psychologique sur les personnes et leur environnement.
- Identifier les compétences à développer pour favoriser l'autodétermination chez les personnes accompagnées.
- Identifier les postures de l'intervenant social favorable à l'autodétermination.



**HANDICAP**

### **DURÉE**

SESSION DE 5 JOURS  
(35 HEURES)

### **DATES/LIEU**

05 AU 09 DEC. 2022

04 AU 08 DEC. 2023

NANTES (44)

> POSSIBLE À  
LA DEMANDE (INTRA)

### **TARIF**

1000 €

### **CONTACTS**

accueil-pole-social@cemea-  
pdll.org  
02 51 86 02 64

## **L'ASSOCIATION COMME OUTIL D'AUTONOMISATION : DU CLUB THÉRAPEUTIQUE AU GEM**

LES CLUBS THÉRAPEUTIQUES, LES ASSOCIATIONS SOIGNANTS-SOIGNÉS  
OU LES GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE SONT DIFFÉRENTS MODÈLES  
ASSOCIATIFS COMPLÉMENTAIRES

### **OBJECTIFS**

- Faire se rencontrer les différents acteurs-rices de ces modèles associatifs : soignant.es et patient. es impliqués dans des associations soignant.es/soigné.es ou des clubs thérapeutiques, adhèrent.es ou administrateurs-rices de GEM, salarié.es de GEM et ainsi permettre à chacun de s'enrichir des expériences et expérimentations des autres.
- Appréhendez ce qu'est un GEM, un club thérapeutique et leurs histoires.
- S'interroger sur leurs différences, leurs points communs, leur possible filiation, leurs complémentarités...
- Travailler sur « l'empowerment » en santé mentale : quelle circulation de la parole dans nos institutions, qui décide de quoi ?

### **CONTENUS**

- Présentations par les participant.es des différentes associations, de leurs fonctionnements, leurs instances, leurs atouts et leurs difficultés.
- Apports et réflexions sur les contextes socio-historiques de l'émergence des Clubs thérapeutiques et des Groupes d'Entraide Mutuelle.
- Analyse et apport théorique sur l'empowerment, en référence à la définition de l'OMS. « L'empowerment fait référence au niveau de choix, de décision, d'influence et de contrôle que les usagers des services de santé mentale peuvent exercer sur les événements de leur vie, la clef de l'empowerment se trouve dans la transformation des rapports de force et des relations de pouvoir entre les individus, les groupes, les services et les gouvernements »
- Analyse de situations apportées par les participant.es.



## HANDICAP

### DATES

À définir ensemble

### CONTACTS

accueil-pole-social@cemea-  
pdll.org  
02 51 86 02 64

### TARIF

De 6 à 15 personnes :  
1 200€/jour  
Au delà 1 400€/jour

## FORMATIONS HANDICAP À LA DEMANDE D'ÉTABLISSEMENTS OU DE STRUCTURES

### VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

#### OBJECTIFS DE FORMATION ET CONTENUS

- Repérer en quoi l'institution prend en compte la dimension affective et sexuelle dans la vie des personnes accueillies.
- Réfléchir au positionnement professionnel nécessaire pour accompagner les choix des personnes dans un souci de prévention, d'écoute, d'information.
- Pouvoir inscrire la réflexion dans le cadre institutionnel pour une cohérence des pratiques.
- La sexualité et ses représentations. Quel accompagnement, quelle éducation sexuelle pour des personnes handicapées ? Information sur les modes de prévention de la procréation, des M.S.T., du Sida.
- La mixité dans un lieu de vie : Quels problèmes ? Quelle organisation ? Cadre légal et réglementaire.
- Réflexion sur la question éthique et sur la place des familles.

### GEM LA FONCTION DE REPRÉSENTATION POUR LES ADHÉRENTS DANS LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

*Accompagner le fonctionnement associatif des GEM.*

#### FORMATION DES SALARIÉS, EXEMPLES DE CONTENUS

- Les postures professionnelles liées au GEM : place de l'empathie, de la congruence, du cadre posé. Tension qui lie l'accompagnement de l'usager en tant que « sujet responsable » et « sujet de droit » ou en d'autres termes entre autonomie - responsabilité du sujet - accompagnement.
- Analyse du losange Fonctions - Démarche (aller vers...) - Relations (être avec) et Postures.

#### FORMATIONS DES ADHÉRENTS, EXEMPLES DE CONTENUS

- Être administrateur d'un GEM, Comment prendre des décisions – différentes démarches, Relations administrateurs – salariés, Institutionnel et organisation de la cogestion (à deux ou à trois).
- Accueil des nouveaux adhérents, Posture dans l'accueil, Outils d'animation du GEM.